

INFO EXPRESS >> POUR UNE REMISE À PLAT POLITIQUE ET INTELLECTUELLE DE L'APPRENTISSAGE
[Newsletter](#)

MARCHÉ DE L'EMPLOI



Pour une remise à plat politique et intellectuelle de l'apprentissage

 mardi 15 décembre 2015, par [La Rédaction](#)

Alors que l'apprentissage offre de nombreux avantages pour former les jeunes collaborateurs tout en les intégrant dans l'emploi, le volume de ce type de contrat continue de baisser. Pour dynamiser l'apprentissage, il faudrait davantage soutenir les PME, qui en sont le support historique. Par Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants (SDI).

Les chiffres de la Dares sur le volume de contrats d'apprentissages conclus en octobre 2015 signent la troisième année consécutive de baisse des recrutements dans cette filière de formation... Ces médiocres résultats sont à imputer au premier chef à une forte baisse de l'apprentissage parmi les 2,1 millions de TPE, dont l'investissement traditionnel auprès des jeunes est pénalisé par des facteurs tant conjoncturels que structurels.

Gratuité totale de la première année

Les coûts de l'apprentissage ne comprennent pas uniquement la rémunération versée. S'ajoutent en effet à celle-ci les frais d'enregistrement des contrats auprès des chambres consulaires, ainsi que les frais de "participation" sollicités par nombre de centres de formation. La convention collective de l'automobile a pour sa part mis en place en 2010 une "prime de réussite" obligatoire pouvant atteindre 3 mois de salaire de l'apprenti, avant de se rétracter en 2014 au constat des effets dévastateurs de cette mesure auprès des TPE. La mesure phare du gouvernement lancée en juin 2015 et consistant en la gratuité totale de la première année d'apprentissage d'un mineur (soit une prime de 4 400 euros) pour les entreprises de moins de 10 salariés n'a manifestement pas produit les effets escomptés. En réalité, le premier frein à l'embauche d'un apprenti pour une TPE est plus complexe à résoudre, puisqu'il s'agit de la motivation des jeunes.

Des chefs d'entreprise éducateurs

La plupart des responsables de TPE vous le confirmeront : encadrer un apprenti en formation initiale aujourd'hui relève de la gageure. L'incompréhension est telle que certaines chambres de métiers ont développé des formations "Savoir manager la génération Y". Le chef d'entreprise ne doit plus seulement transmettre son savoir-faire. Il doit développer des compétences d'éducateur. Le fait est que les jeunes apprentis souffrent de la piètre opinion générale de cette voie de formation, tant du point de vue familial que scolaire. Considérés par l'Éducation nationale comme inaptes à suivre une formation générale, ils sont dirigés d'autorité et par défaut vers les établissements de la formation professionnelle au fronton desquels semble figurer "Toi qui entre ici, abandonne toute espérance". Comment, dans ces conditions, être motivé ?

Valoriser l'apprentissage et le recentrer sur ses fondamentaux historiques

Ce sont aujourd'hui les diplômés d'études supérieures (+ 24 % sur la période 2004-2010) qui amortissent partiellement la chute des entrées en apprentissage constatée au niveau des formations les plus faibles (- 6 % sur la même période). Or, tout doit être mis en œuvre pour l'insertion des 150 000 jeunes qui quittent chaque année le système scolaire sans diplôme ni formation et viennent grossir les rangs des chômeurs de longue durée. Les TPE constituent le support historique traditionnel de l'apprentissage, conçu à l'origine comme un moyen de formation initiale à un métier, le plus souvent artisanal.

Il est fondamental de valoriser cette formation comme filière d'excellence et poursuivre, voire amplifier, les efforts financiers engagés auprès des TPE, par exemple en étendant la durée de la gratuité des apprentis à faible niveau de qualification.